

# COMMUNE DE BERLOZ

## AVIS - URBANISME

L'administration communale fait savoir que Monsieur TELLINGS pour l'AIDE, ayant établi ses bureaux rue de la Digue 25, à 4101 SAINT-NICOLAS, a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis rue du Fond de Villereau à 4257 CRENWICK, cadastré 2<sup>ème</sup> division section B n°1/2.

Le projet consiste en **L'ABATTAGE D'UN ARBRE REMARQUABLE**, et présente les caractéristiques suivantes : dérogation à la zone agricole (aménagements réalisés par un non agriculteur) – CWATUP article 330, 11°.

**Les réclamations et observations, orales ou écrites, sont à adresser au Collège communal, du mardi 16 août au mardi 30 août 2016 inclus.**

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, rue Antoine Dodion n°10 à Berloz, les lundis de 8.00 à 18.00 heures et les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8.00 à 14.30 heures, sans interruption, ou, en dehors de ces heures, sur rendez-vous pris 48 heures à l'avance auprès du service urbanisme (019/33.99.86).

Des explications techniques seront fournies le mardi 23 août 2016, de 8.00 à 14.30 heures à la même adresse.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le mardi 30 août 2016 de 13.30 à 14.30 heures à l'administration communale.

A Berloz, le 9 août 2016.

Le Bourgmestre,

*Sceau*

Joseph Dedry